



# Votre Lettre

La Lettre d'information bimestrielle de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Pays d'Arles

N° 317 - Juillet 2011



## Sommaire

### Commerce

MON COMMERÇANT, MON ENVIRONNEMENT



### Entreprise

PERFORMANCE PME COMPETITIVE



### Savoir-faire

L'EXCELLENCE EN PAYS D'ARLES



### Tout savoir

AGENDA, REPÈRES, PERMANENCES



## Éditorial



## Commerce en fête

**La saison estivale revêt une importance particulière pour beaucoup de commerçants et professionnels du Pays d'Arles dans cette période économique qui reste délicate.**

Soyons réalistes, les budgets seront maîtrisés, mais bonne nouvelle, les deux tiers des vacanciers resteront dans l'hexagone. Ils optent pour des pratiques touristiques alternatives et reviennent à des valeurs simples : authenticité, proximité et détente, loin du tourisme de masse.

Ces valeurs sont celles du commerce indépendant, sur lesquelles nous devons donc continuer à baser notre offre. Le retour aux vacances passées en France est aussi issu de la volonté de préserver l'environnement (étude CCM Benchmark Group Etude réalisée en début d'année).

### Deux opérations majeures en faveur du commerce de proximité :

• Authenticité, proximité, environnement sont les valeurs que nous défendrons à la rentrée, du 5 au 15 octobre prochain, lors de l'opération **Mon Commerçant, Mon Environnement** (Le Commerce en Fête). Vous retrouverez le jeu en magasin et des nouveautés dont l'objectif est de mieux faire connaître le commerce de proximité et son savoir faire.

• La relation client retrouve une position centrale dans les politiques marketing des grandes enseignes. L'avenir du commerce se fera sur la proximité et les outils numériques. Comment le commerce de proximité peut-il tirer avantage de cette situation ? Votre CCI s'associe à une démarche nationale et organisera dans les mois à venir les 3<sup>ème</sup> assises du Commerce. Un plateau TV s'installera dans nos locaux lors de l'événement **Passion Commerce**. Les commerçants échangeront avec des spécialistes sur les intérêts des supports numériques et des démarches qualités. Venez nombreux, parler de votre expérience et glaner de nouvelles idées.

Enfin, la CCI Territoriale du Pays d'Arles s'implique pour vous dans les programmes FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). L'objectif de ces fonds est de renforcer la notoriété des petites entreprises de proximité et plus généralement dynamiser l'activité commerciale. Déjà 11 communes du Pays d'Arles bénéficient de ce dispositif d'État. Accompagnées par les Chambres consulaires, les communes et les entreprises de proximité construisent des projets communs qui aboutissent sur des investissements urbains, des actions de communication, d'animation, et des aides directes aux commerces. De nouveaux projets sont actuellement en cours d'élaboration sur le territoire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, Châteaurenard, Saint Rémy de Provence et Port Saint Louis du Rhône.

**Très bon été à tous et d'excellentes affaires !**

**Bernadette Bres-Reboul**

Déléguée au Commerce, à la Création & Transmission d'Entreprises

# MON COMMERÇANT, MON ENVIRONNEMENT

## Le Commerce en Fête, du 5 au 15 octobre 2011.

**Unir nos forces pour communiquer d'une même voix.** Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, les commerçants du Pays d'Arles, leurs associations, les communes, la CCI Territoriale du Pays d'Arles et ses partenaires mettent en commun leurs moyens pour **promouvoir le commerce de proximité** sur le thème du développement durable.

## L'édition 2010 a confirmé le succès des années précédentes.

**21 associations** de commerçants du Pays d'Arles et **645 commerçants** de **25 villes** se sont mobilisés. Ils ont recueilli plus de **31 000 bulletins**, déposés par des consommateurs séduits par des lots attractifs (une croisière sur un voilier d'exception de 115 m de long, des VTT, des stages de cuisine provençale, etc.)

**Les gagnants du jeu, ont été de véritables ambassadeurs de leurs commerçants**, leurs témoignages sont parus dans « La Provence » et « La Marseillaise ».

## L'édition 2011

• Le jeu concours se déroulera dans les boutiques par le biais de tickets-jeu à remplir et à insérer dans une urne. Un consommateur gagnant fait systématiquement gagner son commerçant. **Les lots** : un séjour étoilé à l'observatoire du Pic du Midi, des VTT, des séjours dans les Parcs Naturels Régionaux de France, des paniers garnis, etc.

• Le nom et les coordonnées des commerçants participants seront disponibles sur le site Internet [www.commerce-paysarles.com](http://www.commerce-paysarles.com).

## Les nouveautés :

• **Témoignages des clients** : qui de mieux pour vanter les atouts du commerce de proximité ? Les clients seront invités à recommander leurs commerçants, que ce soit pour la qualité des produits ou des services, la qualité de l'accueil, etc.

• **Chèques cadeaux à dépenser chez les commerçants participants** : chaque jour un tirage au sort sera effectué parmi les témoignages-clients déposés, et fera gagner à l'auteur du message un chèque cadeau de 20 €.

• **Ateliers pratiques** : pour mieux profiter de cette opération en tant que levier de communication :

**1- Communication** : comment présenter son offre par un message court,

**2- Décoration et mise en scène des vitrines** : comment mettre en valeur ses produits sur le thème du développement durable.

**Durée des ateliers** : une journée chacun.

**Dates** : les lundi 12, 19, et 26 septembre.

## Vous aussi, participez à l'édition 2011. Recevez votre Pack Communication, pour seulement 20 € TTC :

- 2 affiches,
- 1 drapeau de façade,
- 1 urne aux couleurs de l'opération,
- 200 tickets jeu,
- 30 Sacs réutilisables,
- 1 atelier communication : « Comment utiliser l'opération « Mon commerçant mon environnement » pour communiquer sur mes produits ? » (**nouveau**)
- 1 atelier vitrine : « Comment mettre en valeur mes produits sur le thème du développement durable ? » (**nouveau**)

**Cette édition 2011 compte de nombreux partenaires dont** : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance, la Communauté d'Agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette, la Communauté de Communes de la Vallée des Baux et des Alpilles, Le Parc naturel régional des Alpilles, Le Parc naturel régional de Camargue, la Mutuelle de France Rhône/Alpilles.



# BON DE COMMANDE

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Enseigne : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse site Internet : \_\_\_\_\_

Horaires et jours d'ouverture : \_\_\_\_\_

Activités (1 seul choix) :  Alimentation  Maison & jardin

Hôtel-restaurant  Mode, santé, bien-être

Services  Vélo, moto, auto  Loisirs

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Mes produits d'appels : \_\_\_\_\_

Mes spécialités : \_\_\_\_\_

## Option supplémentaire (incluse dans le montant du pack) :

Je souhaite participer à l'atelier **Communiquer sur mes produits** (une journée, dates au choix) :  le 12 septembre 2011  le 19 septembre 2011

Je souhaite participer à l'atelier **Aménagement de vitrines** (une journée, dates au choix) :  le 19 septembre 2011  le 26 septembre 2011

Je passe commande de \_\_\_\_\_ pack(s) de communication commerçants, pour un montant de : 20 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

*Règlement par chèque libellé à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Pays d'Arles.*

Je m'engage à accepter les chèques cadeaux **Mon commerçant, Mon environnement**. Valeur fiscale de 20 €, durée de validité au 31 décembre 2011. Remboursés sur présentation à la CCIT du Pays d'Arles avant le 31 janvier 2012.

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

Cachet :

## Bulletin d'inscription et règlement à retourner à :

Maryse Bigot- CCIT du Pays d'Arles – Avenue de la Première Division France Libre  
BP 10039 – 13633 Arles Cedex

## PERFORMANCE PME COMPETITIC

**Performance PME Competitic est un programme régional ambitieux, soutenu par l'Etat et l'Europe, dont l'objectif est de diffuser l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication dans les entreprises. Ce programme est mené par l'ensemble des CCI Territoriales de la région Provence Alpes Côte d'Azur.**

### Ce programme comprend :

- des séances de sensibilisation de 2 heures permettant de présenter l'usage des TIC. Parmi les sujets abordés : la Gestion des TPE et de la relation Client, la sécurité informatique, l'emailing ...

- des pré-diagnostic en entreprise. L'objectif est d'identifier, avec le chef d'entreprise, les avantages apportés par les TIC dans le fonctionnement de sa société et d'identifier les axes d'amélioration. Ils se déroulent en deux étapes, un entretien suivi de la remise d'un document reprenant l'ensemble des informations partagées avec le chef d'entreprise et les préconisations formulées.

- L'accompagnement des projets des TPE/PME dans le cadre d'une action collective **Accompagner l'e-transformation de l'entreprise. Cette action prévoit :**

- Un audit qui permet de faire un état des lieux avec le chef d'entreprise sur la cohérence de sa stratégie et les enjeux liés à « l'E-transformation », en particulier les évolutions et attentes de ses principaux clients en terme d'usage des TIC.

- Une intervention de 3 jours maximum pour permettre à l'entreprise de réaliser, par exemple, un cahier des charges, sélectionner un prestataire, déployer une solution dans l'entreprise.

- Une participation à trois ateliers d'une ½ journée pour partager avec l'entreprise une vision des opportunités liées aux TIC.

Elle sera réalisée en collaboration avec des prestataires extérieurs experts. Une participation sera demandée à l'entreprise. L'ensemble de ce programme s'appuie sur le portail des usages disponibles à l'adresse [www.lenumeriquepourmonentreprise.com](http://www.lenumeriquepourmonentreprise.com) qui présente les fonctionnalités suivantes :

- Informations sur les usages des TIC pour la TPE/PME,
- Promotion des actions régionales organisées sur les TIC,
- Promotion de la filière TIC régionale, avec valorisation de la compétence fonctionnelle des entreprises.

**Pour toute question concernant le programme et la façon dont vous pourriez en bénéficier, contactez Patrice Brie**

**Email : [pbrie@arles.cci.fr](mailto:pbrie@arles.cci.fr)**

**Tél : 04 90 99 08 48**



**Competi'TIC**  
Le booster numérique des entreprises

## RISQUE INCENDIE DANS LES ALPILLES

**La prévention passe aussi par les commerçants.**

**Chaque année, pour des raisons de sécurité publique vis-à-vis du risque incendie, un arrêté préfectoral réglemente l'accès en forêt du public, du 1er juin au 30 septembre. Le Parc naturel régional des Alpilles s'applique à mettre en œuvre des dispositifs d'information et de sensibilisation du public à cette réglementation.**

En contact permanent avec le public, les commerçants peuvent jouer un rôle prépondérant en tant qu'informateur.

Le PNR des Alpilles va distribuer des affiches d'information, aux commerçants, à apposer sur les vitrines durant l'ensemble de la saison estivale. De plus, ces informations sont à



**Parc  
naturel  
régional  
des Alpilles**

diffuser directement auprès de la clientèle quotidienne.

Pour plus de renseignements sur les conditions réglementaires et la mise œuvre de ce dispositif, veuillez vous rapprocher du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles, auprès de Benjamin Noc au 04 90 54 24 10 ou [b.noc@parc-alpilles.fr](mailto:b.noc@parc-alpilles.fr).

**Merci de votre implication dans la mise en œuvre des objectifs de gestion durable du territoire.**



## L'EXCELLENCE EN PAYS D'ARLES

**Frédéric Faure a obtenu le titre tant convoité de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie "Art des jardins".**

**Ce prix récompense 8 mois de travail pour la création d'un jardin de 150 m<sup>2</sup> réalisé dans le parc de la Maison familiale et rurale Grand Mas à Uzès.**

Frédéric Faure raconte son parcours : « Passionné depuis tout petit par la nature et les plantes, logiquement je m'oriente dès l'âge de 15 ans dans le domaine horticole par un CAPA en apprentissage. Je poursuis ma scolarité par un BEPA Jardins et espaces verts à la MFR du Grand Mas d'Uzès et un BTA protection des cultures. Après ma réussite aux qualifications très exigeantes, en février 2010 à Angers au Lycée du Fresnes, je conçois le projet en respectant au mieux le thème imposé qui est ; « le respect du patrimoine régional ». Étant admiratif des constructions en vieilles pierres, j'ai voulu m'inspirer du Pont du Gard et inclure dans mon œuvre une voûte romaine ainsi que certains éléments décoratifs (bassin, vélum, poterie...) et symboliques (les trois cyprès de Provence...). Pour la finale, j'ai pu réaliser mon jardin dans la commune d'Uzès. Cette localité entre les Cévennes et la Camargue, est une magnifique ville du Sud. Très riche pour son patrimoine régionale avec le départ des eaux et la source aux pieds de la vieille ville, qui étaient régulées jusqu'à Nîmes par le légendaire Pont du Gard situé à 12 km ».

***Frédéric Faure est paysagiste (Sté Art des jardins), 5 route de la Montagnette à Rognonas.***



**Frédéric Hawecker, Meilleur Ouvrier de France chocolatier de l'édition 2011.**

**La finale du Meilleur Ouvrier de France chocolatiers 2011 a eu lieu du 20 au 22 mai dernier à l'Institut des Métiers de Clermont-Ferrand. Cette année 4 finalistes sur 13 ont été sélectionnés pour ce concours.**

Ce concours de l'excellence et du savoir-faire récompense de nombreuses années de travail. Le thème "Noël" a largement inspiré Frédéric Hawecker qui a présenté des compositions liées au "Noël provençal".

Il est à souligner que Frédéric Hawecker privilégie les produits de qualité avec du lait fermier produit dans une ferme de Saint Andiol et du chocolat Pure Plantation.

***Installé depuis 2002, cours Carnot à Châteaurenard, les frères Hawecker, Guillaume et Frédéric, régaleront les gourmands du Pays d'Arles et de la Région.***





## AGENDA

### Spectacle Équestre

#### 2 spectacles pour découvrir les créations de Magali Delgado et Frédéric Pignon. Les 13 et 27 août.

Chorégraphiés par Magali Delgado et Frédéric Pignon, donnés par les élèves et les artistes eux-mêmes, ces spectacles sont élaborés dans la plus pure tradition des arts équestres. Frédéric et Magali sont en effet connus et reconnus pour leur approche si spécifique du cheval, magnifiant à travers leurs mises en scène toute la beauté du cheval. Ces spectacles permettront au public de découvrir les numéros en création, réalisés par les élèves de l'école. Certains de ces élèves intégreront la production originale de Frédéric et Magali qui partira en tournée mondiale fin 2012.

**Réservations conseillées tarifs : 15 €, 7€ (-12 ans)**

Tél. 04 90 99 46 80 ou sur le site

[www.equestre.arles.cci.fr/spectacles-2011](http://www.equestre.arles.cci.fr/spectacles-2011)

## REPÈRES

#### Plafond de la sécurité sociale

2946 €/mois au 1<sup>er</sup> janvier 2011

**SMIC** : 9 €/heure au 1<sup>er</sup> juillet 2011

#### Indice des prix (base 100 en 1998)

Juin 2011 : 122.40

#### Révision des baux commerciaux

Selon la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux : l'indice du coût de la construction ou, s'il est applicable, l'indice des loyers commerciaux. Le décret n°2008-1139 du 4 novembre 2008 relatif à l'indice des loyers commerciaux définit les activités concernées ainsi que les modalités de calcul et de publication de cet indice.

#### Coût de la construction (uniquement pour le renouvellement des baux commerciaux)

4<sup>ème</sup> trimestre 2010 : 1533

#### Tous les indices sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### PERMANENCES

#### AGEFICE

Aide au montage du dossier de prise en charge pour la formation des chefs d'entreprises non salariés. Point accueil à la CCI du Pays d'Arles : Tél. : 04 90 99 46 13 - Tous les jeudis matins, sur rendez-vous, à l'agence CCI-PA de Châteaurenard : Tél. : 04 90 94 69 70.

**ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Économique). De 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 0 800 800 566. Prochaines permanences : mercredi 3 et 17 août, 7 et 21 septembre, 5 octobre.

#### Agents Généraux d'Assurance\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 8 septembre et 13 octobre.

#### Avocats\*

De 14 h à 17 h sur rendez-vous. Prochaines permanences : lundi 5 septembre et 3 octobre.

#### Banquiers\*

De 9 h à 12 h sur rendez-vous. Prochaines permanences : mercredi 21 septembre et 19 octobre.

#### Cédants et repreneurs d'affaires

De 9 h à 12 h, prendre rendez-vous auprès de M. Thenière. Tél. 06 98 16 03 70. Permanence tous les mardis.

#### Coopérative d'Activités et d'Emploi

3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10 h à 12 h : réunion collective et de 13 h 30 à 16 h : rendez-vous individuels. Sur rendez-vous au 04 91 33 65 77. Prochaines permanences : jeudi 11 août, 8 septembre et 13 octobre.

#### Étude de marché\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 25 août et 29 septembre.

#### Les entretiens du mardi\*

Les chefs d'entreprise confrontés à la crise économique, sont accueillis individuellement par d'anciens juges des tribunaux de commerce.

De 15 à 17 h, prochaines permanences : mardi 23 août et 20 septembre.

#### Experts-comptables\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Prochaines permanences : lundi 8 août, 12 et 16 septembre, 10 octobre.

#### Hôtellerie et restauration\*

De 9 h à 12 h sur rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 8 septembre et 13 octobre.

#### INPI

Tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Sur rendez-vous au 04 90 99 08 06. Prochaines permanences : mercredi 7 septembre et 5 octobre.

#### Notaires\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : mercredi 14 septembre et 12 octobre.

#### URSSAF

Permanence le deuxième mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h sans rendez-vous. Prochaines permanences : 14 septembre et 12 octobre.

#### Réunions normes sanitaires\*

De 15 h 30 à 17 h 00. Prochaines permanences : mercredi 7 septembre et 5 octobre.

#### RSI

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h sans rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 4 et 18 août, 1<sup>er</sup> et 15 septembre, 6 octobre.

\* Pour ces permanences, prendre rendez-vous à la CCIT-PA auprès du Pôle Création - Tél. 04 90 99 08 69 /38

Pour connaître les dates de toutes les permanences en juillet et août, téléphoner au Tél. 04 90 99 08 69 /38



**Chambre de Commerce  
et d'Industrie Territoriale  
du Pays d'Arles**